

Guide de planification pour les groupes

Vous avez réservé votre classe nature et vous êtes fin prêt à venir passer un séjour mémorable avec vos élèves au P'tit Bonheur ! Voici quelques détails qui pourront vous aider à bien planifier votre séjour.

L'arrivée

Lors de votre arrivée par autobus, des animateurs vous attendront à la jonction du Chemin du P'tit Bonheur et du Chemin du Lac Quenouille. Guidés par ces animateurs, vos élèves auront un moment pour transporter leurs bagages jusqu'à leur chambre. Les chambres sont garanties pour 16h00 mais vous serez accessibles dès qu'elles seront prêtes. Les moniteurs regrouperont ensuite les élèves pour leur expliquer les règlements du site.



Les règlements

Voici un résumé des règlements qui seront présentés à vos élèves par leurs moniteurs... pour être un parfait campeur au P'tit Bonheur :

À l'intérieur de l'auberge:

- Je ne cours pas dans l'auberge.
- En tout temps, je porte des souliers ou des pantoufles.
- Dans les salons, je respecte le mobilier, je ne monte pas sur les sofas et les tables.

À la salle à manger :

- Avant d'entrer à la cafétéria, j'attends le signal de mon professeur.
- Je m'assieds à une des tables désignées pour mon école.
- J'attends le signal de mon professeur avant de me déplacer vers le comptoir de service.
- Je me mets en file, je prends un plateau et des ustensiles.
- J'évite de me lever pendant le repas.
- À la fin du repas, je remets mon plateau dans le chariot prévu à cet effet.

Dans les chambres :

- Je m'assure que ma chambre demeure un lieu calme.
- Je ne déplace pas de meuble.
- Je place ma propre taie d'oreiller sur l'oreiller.
- J'évite de me mettre de l'insecticide à l'intérieur, j'attends plutôt d'être à l'extérieur.

À l'extérieur :

- Je m'habille chaudement pour aller dehors... le port de la tuque et des mitaines est obligatoire !
- Je suis mon moniteur en tout temps.
- J'avertis le moniteur s'il y a un problème.
- À la traverse de route, j'attends le signal de mon moniteur pour traverser.

(En saison hivernale seulement)

- À la traverse de route, j'enlève mes skis ou mes raquettes.

(En saison estivale seulement)

- Sur le plan d'eau et sur le quai, je porte des souliers d'eau et un gilet de sauvetage attaché.

Rencontre avec le responsable de séjour

Lors de la première journée, vous aurez la chance de rencontrer le responsable de séjour qui sera la personne ressource pendant la durée du séjour. L'objectif de cette rencontre est de confirmer la programmation de votre séjour et de vous exposer le déroulement du séjour. De plus, c'est cette rencontre qui vous permettra d'informer le responsable à propos des jeunes qui demandent une attention particulière ou toutes informations qui pourraient aider les moniteurs à bien prendre en charge votre groupe.

Horaire type d'une journée



8 h 00 :	Déjeuner
9 h 30 :	Rassemblement
9 h 45 :	Bloc d'activité 1
10 h 45 :	Bloc d'activité 2
12 h 00 :	Dîner
13 h 30 :	Rassemblement
13 h 45 :	Bloc d'activité 3
14 h 45 :	Bloc d'activité 4
16 h 00 :	Bloc d'activité 5 (ou activité multi-neige en période hivernale)
17 h 30 :	Souper
19 h 00 :	Rassemblement et début de l'activité de soirée
20 h 45 :	Collation
21 h 00 :	Fin des activités
23 h 00 :	Couvre-feu

Les activités en petits groupes

L'horaire des activités sera fait en fonction de vos préférences, de l'âge des enfants et de la saison à laquelle vous nous visitez.

Voici quelques exemples d'activités possibles de faire au P'tit Bonheur le printemps et l'automne: tir à l'arc, hébertisme, canot, kayak, rabaska, randonnée, écologie, voile optimiste, vie en forêt, escalade et bien plus!!

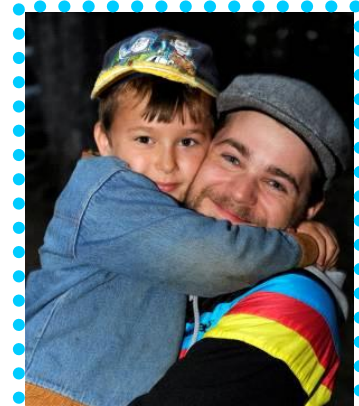
Voici quelques exemples d'activités possibles de faire au P'tit Bonheur l'hiver : ski de fond, vie en forêt, orientation, glissade, raquette, hébertisme et bien plus!!

Quelques semaines avant votre arrivée, Mme Christine Martin, directrice de la programmation, vous enverra une liste d'activités adaptées à votre groupe d'âge et à la saison en cours. Vous pourrez choisir votre horaire en fonction de ces choix.

Les animateurs

Des moniteurs attentionnés et bienveillants prennent en charge vos jeunes. Ils répondent à leurs besoins et se font un point d'honneur d'être à leur écoute. Grâce à leur dynamisme et leur créativité, vos jeunes auront la chance d'expérimenter une foule de nouvelles activités.

Tous les animateurs reçoivent une formation de 40 heures incluant plusieurs volets dont les procédures de sécurité et d'urgence sur le site et la psychologie de l'enfant. De plus, les nombreux ateliers d'animation enrichissent la banque de jeux des animateurs pour que le séjour de votre jeune soit des plus palpitants.



RATIO

1 MONITEUR / 15 ÉLÈVES

Participation des enseignants

Nos moniteurs prennent en charge vos participants pendant les blocs d'activités. Vous avez le choix de participer ou non aux différentes activités.

Voici les moments où vous aurez la prise en charge complète de vos participants :

- Le petit-déjeuner (jusqu'à 9 h 30)
- Le dîner (12 h 00 à 13 h 30)
- Le souper (17 h 30 à 19 h 00)
- La nuit (à partir de 21 h 00)

Votre présence est requise à certains moments de la journée afin de faciliter l'encadrement du groupe :

- 19 h 00 à 21 h 00 : Activité de soirée

Vous devrez également prendre en charge tout participant malade, blessé, ou qui n'est pas apte à suivre son groupe.

Le départ

Lors de la journée de départ, vos chambres doivent être libérées à 9 h 00. Une salle vous sera attribuée afin d'y laisser tous les bagages pour la journée. Vous pourrez avoir accès à cette salle toute la journée, mais nous vous suggérons de demander aux élèves de garder tout ce dont ils ont besoin pour la journée.

Sécurité



Tous les moniteurs détiennent une formation en premiers soins. Un ratio d'un intervenant pour 15 enfants fournit un encadrement sécuritaire des groupes.

Lors de la saison estivale, la sécurité du plan d'eau est assurée par un sauveteur qualifié et une vigie en bateau à moteur. Tous les jeunes sont dans l'obligation de porter une veste de flottaison individuelle lors des activités aquatiques.

Lors de la saison hivernale, la sécurité des pistes de ski de fond et de raquette est assurée en motoneige. En tout temps, le responsable de séjour est muni d'un radio émetteur lui permettant de rejoindre les différents membres de l'équipe. Un véhicule tout terrain est disponible pour se déplacer rapidement vers les sites, en cas d'urgence.

De plus, lors de votre arrivée, nous vous remettons une fiche explicative incluant les procédures d'urgence ainsi que les numéros de téléphone en cas d'urgence.

Coordonnées

Téléphone : 1-800-567-6788
819-326-4281
Télécopieur : 819-326-3230
Courriel : info@ptitbonheur.com

Adresse : 1721 Chemin du lac Quenouille
Lac Supérieur, Qc, J0T 1P0

Directrice ventes et service à la clientèle : Isabelle Ayotte poste 260

Directrice de l'animation : Christine Martin poste 259

Objets perdus

Afin de nous aider à retrouver les objets de vos élèves, veuillez vous assurer qu'ils soient identifiés au nom de chaque enfant.

À la fin de chaque séjour, les objets retrouvés sont classés en fonction des dates de séjour et notés dans un registre. Pour des informations, communiquez au 1-800-567-6788.